

22 - LES PLANS



Au contact des premiers contreforts alpins,
le toit du département,
de grands plateaux ouverts aux crêtes boisées
gelés par les activités militaires.

Communes : Bauduen*, Vérignon*, Aiguines*, Les Salles-sur-Verdon*, Trigance*, Comps-sur-Artuby*, Ampus*, Châteaudouble*, Montferrat*, Bargemon*, Seillans*, La Roque-Esclapon*, Mons*, Bargème*. (*partiel)

Intercommunalités : Dracénie, Parc naturel régional du Verdon.

Communes voisines (Alpes-Maritimes) : Escagnolles, Séranon.

Données générales

Altitude maximale : 1706 m (versants du Mont Lachens)

Altitude minimale : 567 m

Population : 6 850 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 17 hab/km² environ

Surface (environ) : 400 km²

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Une terre âpre, austère. Un ciel très présent.

Un grand espace désert.

Un espace ouvert : la forêt est souvent garrigue ou pelouse, la vue se prolonge vers des horizons qui s'étendent de la mer aux Alpes.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Les limites de cette entité, étroite et allongée entre Est et Ouest, sont proches de celles du camp militaire de Canjuers.

Au Sud, la limite est celle du rebord des baous qui surplombe les coteaux de Fayence et le bassin de Draguignan.

À l'Est, l'entité se prolonge en bout de plateau par trois sommets (Montagne des Louquiers, Bliauge et la crête de Lachens), jusqu'au cours encaissé de la Siagne d'Escragnoles, qui fait frontière départementale.

Au Nord, Comps et Bargème jouent le rôle de portes en descendant du plateau vers le secteur de l'Artuby au relief plus chahuté.

À l'Ouest, le grand Plan domine gorges et lac, du Grand Margès au Collet de l'Aigle.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES

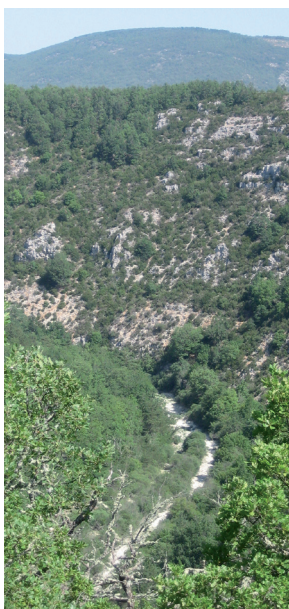


RELIEF

Les Plans sont des étendues hautes, entre 800 et 900 mètres d'altitude moyenne.

Elles présentent un rebord au sud, entre 100 et 1100 m, qui apparaît comme une bande claire depuis la mer, et surplombe les terres plus collinaires de près de 500 mètres de dénivelé.

Les plateaux sont marqués de plis d'orientation Est/Ouest dont les sommets vont de 1000 à 1700 mètres : notamment les crêtes du Grand Margès, de la Serrière de Lagne, de la Montagne de la Barjaude, du Beau Soleil, Collines d'Estelle et sommet du Chamay, Montagne du Malay... Le Mont Lachens, à l'extrémité Nord-Est en limite départementale marque le point culminant du Var à 1 715 m.



HYDROGRAPHIE

L'Artuby a creusé son cours au sein même du Grand Plan de Canjuers, même si elle prend sa source plus au Nord (de même pour la Bruyère, son affluent).

Le plateau est aussi traversé à l'Est par le Vallon du Fil qui prend sa source au pied de la Montagne de Lachens.

Les ruisseaux sont en général à sec dans ces terres karstiques.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Ces grands plans sont faiblement ondulés mais sont très karstifiés, avec de nombreux avens.

La roche calcaire est dure et blanche. Il s'agit d'énormes bandes de calcaire ou de dolomies du Jurassique, émergées au Tertiaire.

Un redoublement des assises calcaires dans la région de Canjuers a servi de môle de résistance pour les plis et chevauchements venant du nord-est.



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les formations de végétation basse sont nombreuses. Ce sont des steppes à base de grandes graminées. Le modelé karstique explique en partie la forte présence de pelouses par rapport à des boisements, les dolines favorisant notamment l'installation de l'herbe (sol plus profond) propice au pastoralisme. Sur les crêtes ventées au sol squelettique résistent de petits arbustes.



La faune de ces milieux ouverts est particulière et riche. (insectes, oiseaux...).

AGRICULTURE ET FORÊT

L'espace agricole est quasiment absent. Seules sont autorisées les activités pastorales.

L'élevage ovin et caprin prédomine. Dans ce camp militaire, le maintien des espaces ouverts offre des situations d'entraînement plus variées et participe à la lutte contre les risques d'incendie.



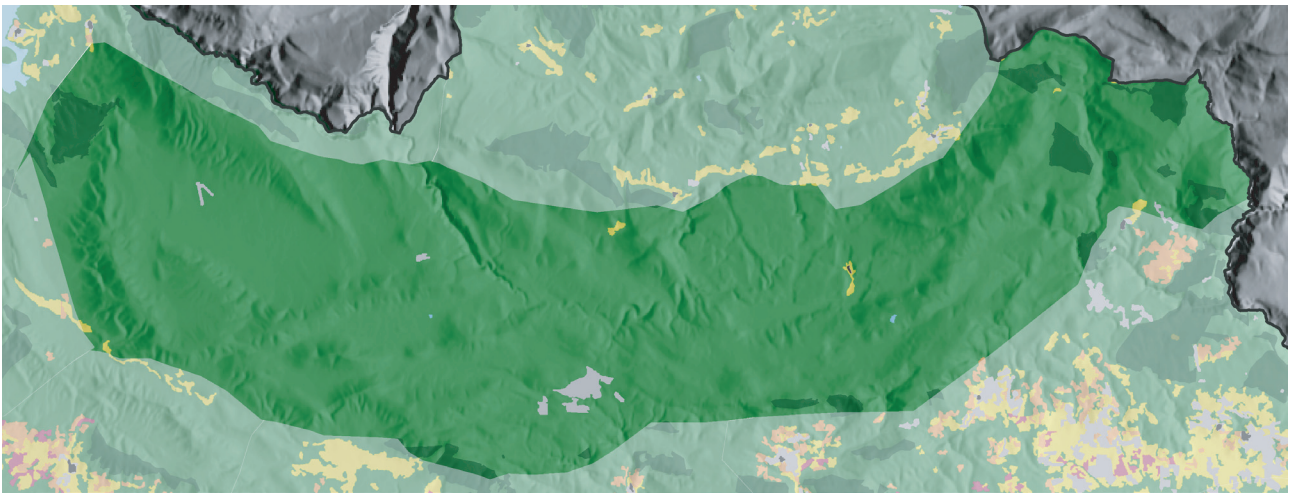
Les rares et grandes parcelles en grandes cultures notamment céréalières sont situées sur les zones planes dans les fonds de vallons.



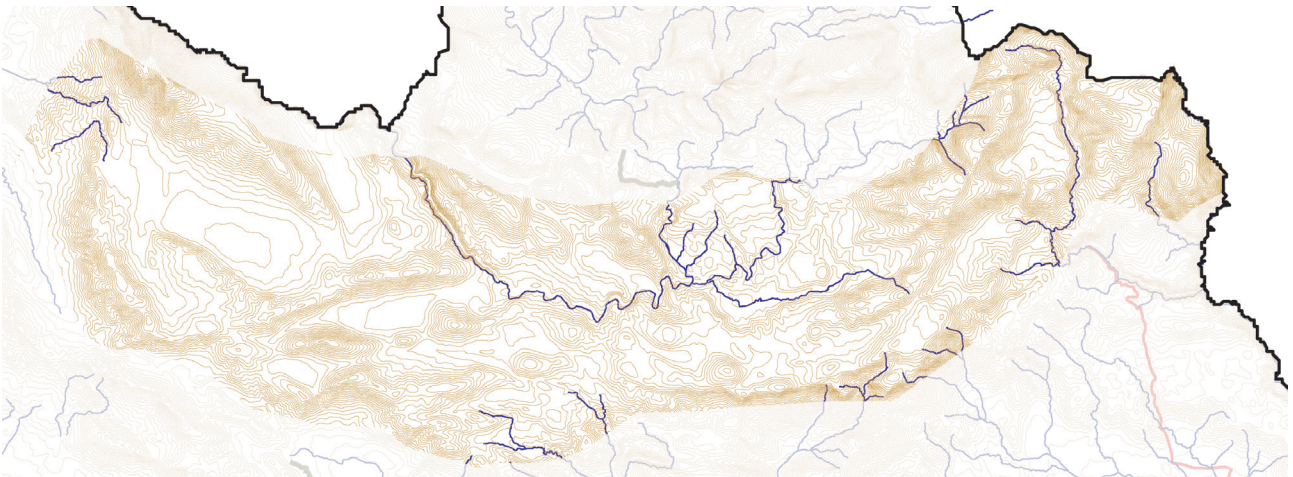
La quasi totalité de l'entité est considérée comme un espace forestier, où la garrigue s'étend à perte de vue. Les forêts rencontrées sont principalement des forêts de chênes pubescents (et chênes verts). Les conifères (pins sylvestres) sont présents à l'extrême Nord-Est de l'entité (entre Mons et la montagne de Lachens).



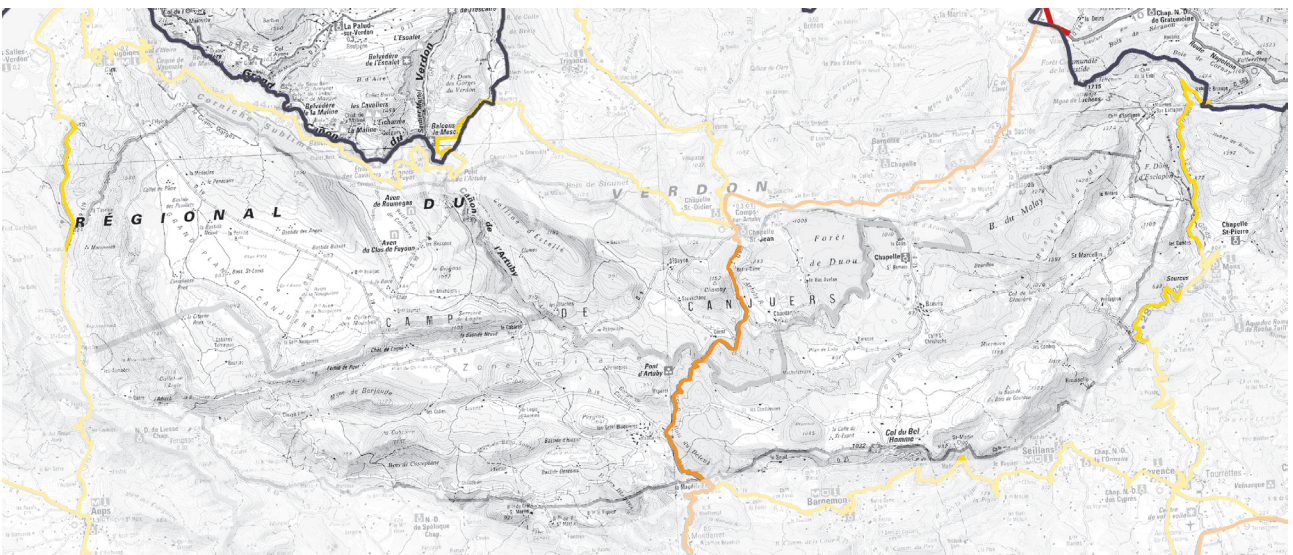
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viare



ORGANISATION DU TERRITOIRE

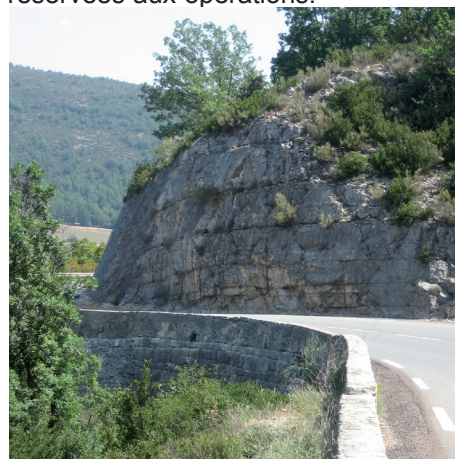


FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

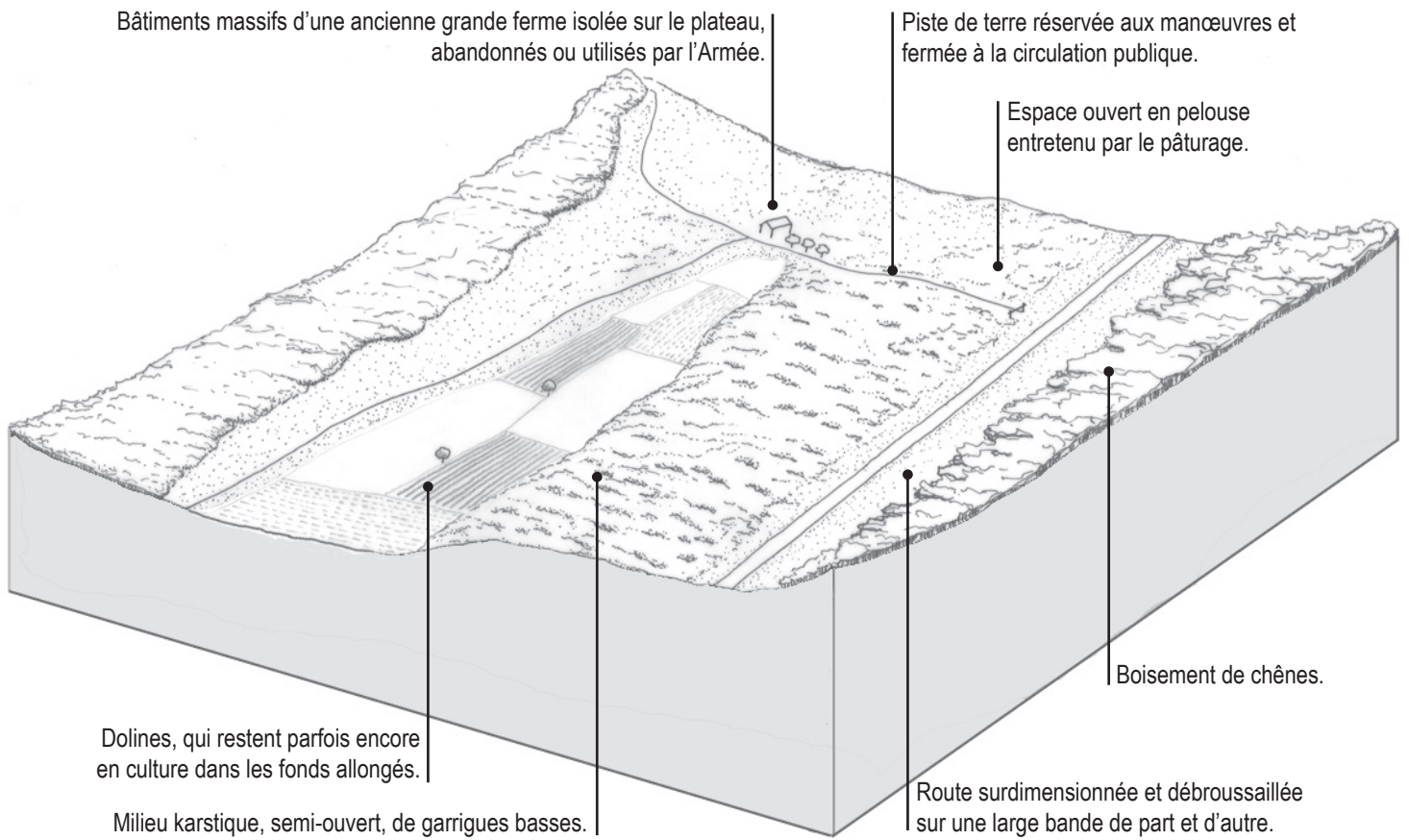
Peu de constructions sur les Plans eux-mêmes, l'armée a déplacé et relogé les habitants permanents lors de son installation (hameaux du Chardan, de Brovès...).

Il reste des ruines (hameaux ou grandes fermes) et des abris pour l'élevage, des constructions du camp militaire et des logements de fonction au Village-de-Canjuers.

Deux routes Nord/Sud traversent les plans : la D955 et la D25. Elles ont été fortement élargies et réaménagées pour répondre aux contraintes militaires. Les pistes sont réservées aux opérations.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Fossés et cours d'eau sont soulignés d'une ligne végétale (saules, peupliers blancs, peupliers d'Italie..) dans les dolines de fond de vallon.
- Tilleuls et marronniers accompagnent les grandes bâtisses.



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

- Gorges du Verdon (Aiguines).

SITES INSCRITS :

- Gorges du Verdon (Aiguines).

MONUMENTS HISTORIQUES :

non.

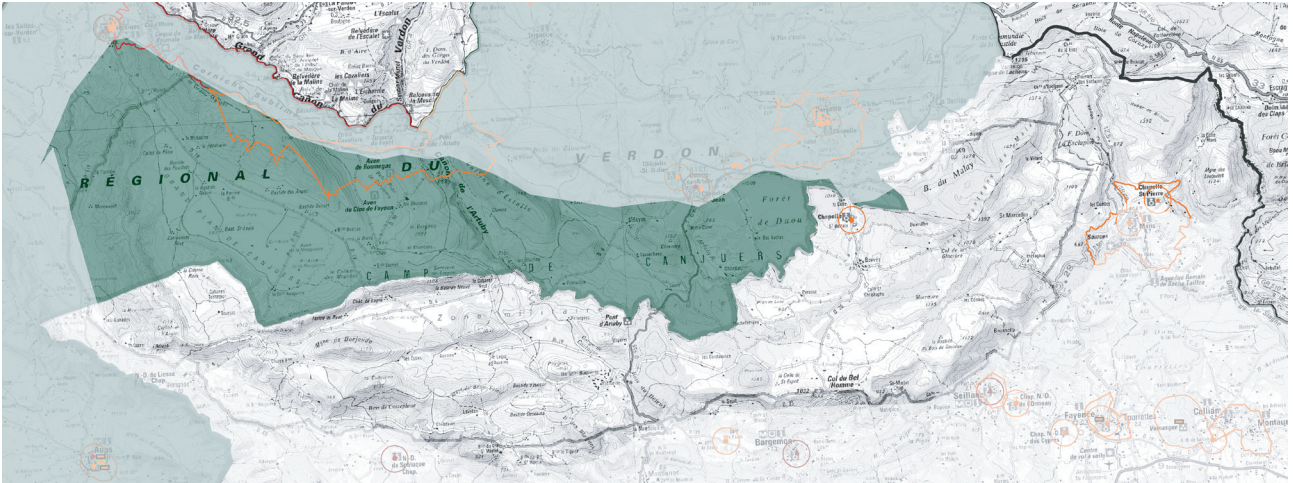
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Le Camp de Canjuers, créé en 1970 sur 35 000 ha, ce qui en fait le plus grand camp militaire d'Europe.
- Les bâtiments abandonnés et ruines du village fantôme de Brovès, zone d'entraînement, visible de la route.
- La chapelle templière Saint-André de Comps-sur-Artuby et son clocher aux tuiles vernissées, la Chapelle Saint-Romain de Brovès, les chapelles Notre-Dame, Saint-Christophe...
- Point de vue au-dessus de Comps sur les gorges de l'Artuby.
- Panorama près du Col de Bel Homme, depuis le sommet à 1 032 mètres (table d'orientation).



Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

> Déprise agricole et pastorale, qui a accompagné l'emprise foncière du militaire et le changement de vocation d'usage des terres.

> Enfrichement et fermeture de l'espace, qui peut entraîner la disparition des pelouses, une banalisation des milieux, une baisse de biodiversité.



ENJEUX LOCALISÉS

